



Lyon, le 17 septembre 2019

L'inspecteur d'académie
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Rhône

à

Madame la maire de Givors

**Division des affaires
scolaires**
Secrétariat

Objet : désaffectation de l'école Jean Faure
Réf : mail du 26 avril 2019 – affaire suivie par : urbanisme

Affaire suivie par
Catherine VALENTI
Téléphone
04 72 80 67 91
Courriel
marc.fieschi@ac-lyon.fr

Vous avez sollicité mon avis concernant la désaffectation du domaine public scolaire de la parcelle anciennement cadastrée section AL 207 et récemment cadastrée AL 556 et située 73 rue Joseph Liauthaud à Givors

21 rue Jaboulay
69309 Lyon
CEDEX 07

Conformément à l'arrêté préfectoral n°PREF_DCPI_DELEG_2018_11_05_47 du 05 novembre 2018 portant délégation de signature, il m'appartient de vous répondre.

J'ai l'honneur d'émettre un avis favorable à cette demande.

Je vous prie de croire, madame la maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Guy CHARLOT

Copie transmise pour information à la direction des affaires juridiques et de l'administration locale de la préfecture du Rhône.

P.J. : 4 pages